

27 MAI 2014

Inscriptions avant le **15 mai**
Nombre de places limité

COLLOQUE de l' **AGIDD-SMQ**

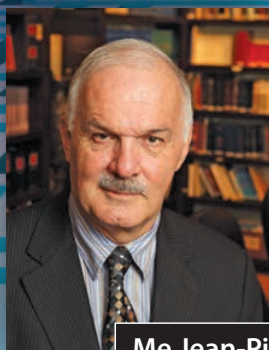
**ASSOCIATION DES GROUPES D'INTERVENTION
EN DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE
DU QUÉBEC**

Les autorisations judiciaires de soins : le trou noir de la psychiatrie ?

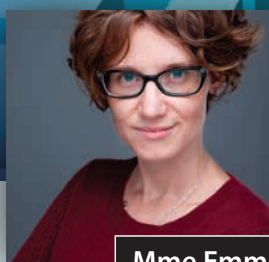


CONFÉRENCIERS
INVITÉS :

L'honorable Suzanne Hardy-Lemieux



Me Jean-Pierre Ménard



Mme Emmanuelle Bernheim

CENTRE SAINT-PIERRE, MONTRÉAL

Coûts et inscriptions : www.agidd.org
514 523-3443 • 1 866 523-3443
www.facebook.com/agidd.smq



27 MAI 2014

8h30 • Accueil et inscriptions

9h00 • Mot d'ouverture
Mme Arlène Gaudreault, animatrice
Présidente de
l'Association québécoise
Plaidoyer-Victimes (AQPV)

9h05 • Mot de bienvenue
Mme Andrée Morneau,
présidente de l'AGIDD-SMQ

9h15 • Lancement
Étude et analyse de 150 jugements,
réflexion sur la pratique
et recommandations
de l'AGIDD-SMQ

9h45
Parcours de
personnes utilisatrices

10h15 • Pause**10h30** • PANEL**L'HONORABLE SUZANNE HARDY-LEMIEUX**

Licenciée en droit de l'Université Laval (1974), admise au Barreau en 1975 et détentrice d'une maîtrise de l'Université de Birmingham en Angleterre en 1980 (M-Jur.), l'honorable Suzanne Hardy-Lemieux a été nommée le 15 juillet 1998 juge à la Cour supérieure du Québec, district de Québec. Depuis 2009, elle est présidente du Comité des Séminaires de la Magistrature organisés avec la Faculté de Droit de l'Université Laval. Depuis 2012, elle est également présidente du Comité de la Cour pour l'audition des causes pour ordonnance de soins à l'Institut Universitaire en santé mentale de Québec. En 1999-2000, elle était juge responsable du district judiciaire de Montmagny et, de 2000 à 2003, du district judiciaire de Beauce. De 1999 à 2006, elle était membre du Comité de formation permanente de la Cour.

ME JEAN-PIERRE MÉNARD

Diplômé de sciences juridiques (UQAM 1978) et admis au Barreau du Québec en 1980, Me Jean-Pierre Ménard est associé de l'étude Ménard, Martin, de Montréal. Il s'est spécialisé en droit médical, et particulièrement en responsabilité civile médicale et en psychiatrie légale, dans la défense des usagers du système de santé. Titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université de Montréal (1983), il enseigne la responsabilité médicale et la psychiatrie légale à la maîtrise en droit de la santé de l'Université de Sherbrooke, de même que le droit et la politique de la santé au programme de maîtrise en administration de la santé de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

MME EMMANUELLE BERNHEIM

Titulaire d'un doctorat en droit et en sciences sociales, Mme Emmanuelle Bernheim est professeure au département des sciences juridiques de l'UQAM. Elle travaille sur les autorisations de soins depuis de nombreuses années. Sa thèse de doctorat portait sur les processus décisionnels cliniques et judiciaires en matière de garde en établissement et d'autorisation de soins; elle mène actuellement deux projets sur les autorisations de soins: un premier visant à faire le portrait de la jurisprudence depuis la réforme du Code civil en 1994 et un second à partir d'une série d'entrevues menés auprès de personnes sous autorisation de soins.

11h10 • CONFÉRENCES**Rendre la justice plus accessible
aux personnes vulnérables**

L'honorable Suzanne Hardy-Lemieux

Depuis le 6 septembre 2012, la Cour supérieure siège, chaque semaine, à l'Institut Universitaire en santé mentale de Québec. Présentation du projet pilote du district judiciaire de Québec.

12h00 • Dîner**13h15****Les autorisations judiciaires de soins :
la dérive des droits fondamentaux**

Me Jean-Pierre Ménard

La présentation portera sur la procédure d'autorisation judiciaire des soins telle qu'elle s'est développée, au cours des vingt dernières années. Plus particulièrement, de nombreuses pratiques, endossées par une jurisprudence constante, constituent des atteintes majeures aux droits fondamentaux, dont la conformité avec la Charte des droits est plus que douteuse. Il est temps de réviser ces pratiques.

14h05**Une perspective critique sur les autorisations de soins :
du dévoilement aux retombées espérées de la recherche
et de l'enseignement en droit**

Mme Emmanuelle Bernheim

S'intéresser aux autorisations de soins, c'est s'intéresser aux dynamiques sociales et juridiques touchant les personnes les plus démunies. En tant qu'objet de recherche, elles sont au cœur des enjeux de la médicalisation, du contrôle social et de la responsabilisation. En tant qu'objet d'enseignement, elles permettent d'aborder les questions essentielles de l'équité, de l'effectivité et du rôle social du droit et des juristes.

14h55 • Pause**15h10** • Lancement

Guide d'information critique de l'AGIDD-SMQ
pour les personnes concernées
« L'ABC de l'autorisation judiciaire de soins :
Je me renseigne, je me prépare. »

15h45 • Échanges / Pistes de solution**16h45** • Mot de la fin

M. Normand Lemieux,
vice-président de l'AGIDD-SMQ

17h00

Remise des prix Orange et Citron
de l'AGIDD-SMQ (5 à 7)



Les autorisations judiciaires de soins : le trou noir de la psychiatrie ?

INSCRIPTIONS AVANT LE 15 MAI • Nombre de places limité

TARIFS :

LE TARIF INCLUT : pauses-café, dîner, matériel, 5 à 7 pour la remise des prix *Orange et Citron*



ORGANISMES MEMBRES DE L'AGIDD-SMQ :

- ↳ Personnes utilisatrices **35\$** (incluant 10\$ dédiés au Fonds de solidarité)
- ↳ Équipe de travail & autres **45\$** (incluant 10\$ dédiés au Fonds de solidarité)

ORGANISMES NON MEMBRES DE L'AGIDD-SMQ : 45\$

AUTRES : 60\$

Aucun remboursement après le 20 mai 2014.

RENSEIGNEMENTS :

MERCI de libeller
votre chèque à l'ordre
de l'AGIDD-SMQ et de
le joindre au coupon
d'inscription.

Téléphone : 514 523-3443 • 1 866 523-3443
Télécopieur : 514 523-0797 • Courriel : info@agidd.org
Site Web : www.agidd.org
www.facebook.com/agidd.smq 

LE PAIEMENT DOIT ÊTRE ADRESSÉ À :
AGIDD-SMQ
4837, rue Boyer, bureau 210
Montréal (Québec) H2J 3E6



AGIDD-SMQ
ASSOCIATION DES GROUPES D'INTERVENTION
EN DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE
DU QUÉBEC



COLLOQUE
27 MAI 2014

COUPON D'INSCRIPTION

35\$ 45\$ 60\$

Nom

Organisation

Adresse

Téléphone

Courriel

Repas

Dîner

5 à 7

Végétarisme

Allergie alimentaire • Précisez :

.....